Image not found or type unknown

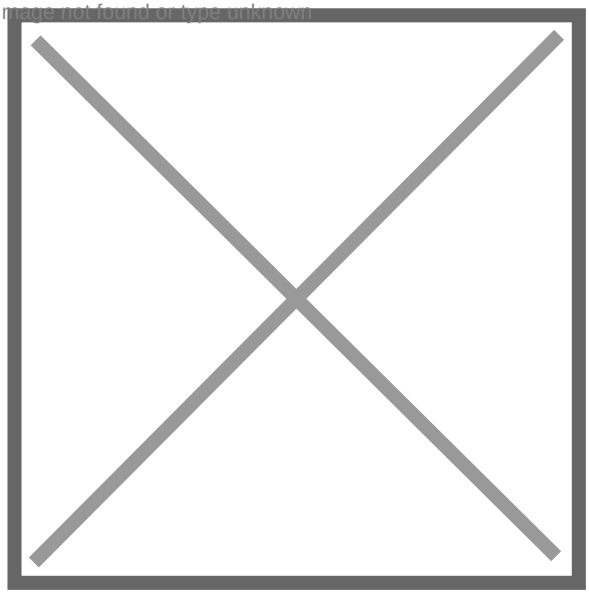

Machine à laver vice caché

Par **minorel86**, le **28/09/2011** à **15:48**

Bonjour,

J'ai acheté auprès d'une grande enseigne une machine à laver au mois de **juillet 2011** qui m'a été livrée.
Déballée par mes soins, elle ne présentait pas de défaut visible à l'extérieur, mais étant en travaux je ne l'ai pas mise en fonction. Mi-septembre j'ai décidé de la mettre en marche et nous nous sommes aperçus que la cuve présentait un trou de 15 cm2 rendant impossible son fonctionnement.
Alertée par nos soins, la société est venue récupérer la machine et veut la faire réparer en SAV, le délai de reprise/ échange standard étant dépassé.

Pour ma part cette situation que je rapproche d'un vice caché ne me satisfait pas dans la mesure ou cette machine achetée neuve fera l'objet d'une grosse réparation (à l'issue incertaine car le changement de cuve est difficile).

J'ai contacté le directeur du magasin qui ne veut rien entendre se retranchant derrière le délai dépassé et un service après vente régional ...

De quel recours dispose-ton ?

Merci de votre réponse ou de votre expérience.
Minorel86

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés